

FORMATION INITIALE INCENDIE- EVACUATION

Réf : AFP INC 02 - le 12 /11/2021 Maj 14/10/2022



PUBLIC : Cette action de formation est destinée à tout le personnel de l'entreprise afin de répondre aux exigences de la réglementation relative au Code du Travail et aux Etablissements Recevant du public.

Réf : Article R4227-28 : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »

PREREQUIS : Aucun

TARIF : 462 Euros TTC

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- . Comprendre l'intérêt de la réglementation
- . Comprendre la naissance du feu et la propagation du feu
- . Savoir donner l'alarme et d'alerter les secours
- . Savoir utiliser en sécurité un extincteur adapté aux feux à éteindre
- . Savoir réagir face à une alarme incendie et évacuer en toute sécurité l'entreprise

DUREE - MODALITES PEDAGOGIQUES

Délai d'accès : Inscription 3 semaines avant la formation.

Date : déterminée sur la convention

Durée de la formation : 3h30

Lieu de la formation : (déterminé sur la convention)

Le nombre de participants : 4 à 10 stagiaires Maximum pour un formateur.

Convention : Une convention de formation est établie entre AFP et le client à minima de 3 semaines avant la date de formation.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION :

Feuille de présence émarginée par demi-journée, fiche de suivi, évaluation des acquis des stagiaires, évaluation à chaud, attestation de fin de formation.

CONTACT :

Administration et Référente Handicap :

Corine TASSET (Gérante)

auditformapro@gmail.com

Tél. 06 19 70 46 06

Conseiller pédagogique : **Thierry TASSET**

csformation@orange.fr

Tél. 06 87 50 50 25

QUALITE DU FORMATEUR :

Sapeur-pompier ou formateur incendie



Pour les personnes en situation d'handicap : AFP louera une salle de formation accessible au sens du CCH : Art 111-9-7. Sur demande, les cours sont également adaptables.

CONTENU :

Théorie : Généralité sur la réglementation, le triangle du feu, la propagation du feu, le danger des fumées, l'alarme, l'alerte des secours, les classes de feux, les extincteurs, les règles générales en cas d'évacuation (rôles du Guide file et du Serre file, le point de rassemblement,...).

Pratique : Exercices sur simulateur de feux.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Moyens pédagogiques : Salle de cours, ordinateur, vidéo projecteur, diaporama, simulateur de feux, extincteurs, documents stagiaires (support de cours, documents divers)

Méthodes pédagogiques : Exposé interactif - méthode démonstrative et applicative.

EVALUATION : Validation des compétences par un QCM

VALIDITE : 36 mois

AUDIT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Organisme de Formation Professionnelle n°73 82 00481 82 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Tél : 06.87.50.50.25 / 06.19.70.46.06

www.afpgrandsud.com

E-mail : auditformapro@gmail.com

N° Siret : 511 910 598 00016 APE 8559A